



Chers amis de la LPO, chers amis d'Alsace Nature, chers amis de la biodiversité en péril,

Nous sommes réunis aujourd'hui dans un moment solennel, avec la même douleur, la même colère, la même détermination.

Nous portons le deuil d'une nature où les océans étaient des sanctuaires, les rivières étaient vivantes, les forêts éclatantes de santé et les champs habités de mille et un murmures d'oiseaux. Désormais les milieux marins sont asphyxiés, les zones humides sont asséchées, la faune sauvage régresse, et les printemps sont devenus de plus en plus silencieux.

Nous portons le deuil d'une société dont le devoir est de protéger son patrimoine naturel. La communauté scientifique s'accorde pour parler de sixième extinction de masse, la dernière ayant provoqué la disparition des dinosaures et des trois-quarts des espèces suite à l'impact d'un astéroïde, il y a 66 millions d'années. Cette fois les activités humaines sont seules en cause.

Nous portons le deuil de la disparition du Courlis à bec grêle (cet oiseau vient d'être officiellement déclaré éteint en Europe continentale). En Alsace, le Courlis cendré a vu ses effectifs s'effondrer en quelques décennies passant de plus 300 couples nicheurs à moins de 5 actuellement. Des passereaux aussi communs que les moineaux et les hirondelles voient leurs effectifs s'effondrer.

Nous portons le deuil des ambitions écologiques de la France et de ses responsables politiques. En dépénalisant des atteintes graves telles que la destruction d'espèces protégées et l'arasement de haies champêtres ; en assouplissant les réglementations sur les pesticides, la loi d'orientation agricole (LOA), votée le 20 février dernier, a mis brutalement fin à un demi-siècle de progrès continus en matière de réglementations environnementales dans notre pays depuis la première loi sur la protection de la nature en 1976.

Nous portons le deuil de la démocratie participative. Quand les résultats des consultations citoyennes sont ignorés, les lanceurs d'alerte sont criminalisés et que des attaques injustifiables sont orchestrées contre des organismes publics dont le rôle est

crucial pour la transition écologique des territoires, tels l'OFB, l'ADEME, l'ANSES, la CNDP et l'Agence bio*.

Nous portons le deuil d'une Europe qui abdique devant les lobbies industriels, abaisse le statut de protection du loup, renonce aux ambitions de son Pacte Vert et de sa Politique agricole commune.

Nous portons le deuil d'un monde où les conférences internationales, comme les récentes COP sur le climat, la biodiversité ou la pollution plastique, ne sont plus qu'une succession de rendez-vous manqués avec l'avenir, entre discussions stériles et promesses vaines. Dans le contexte géopolitique actuel, que peut-on vraiment attendre de la Conférence des Nations Unies sur l'Océan qui se tiendra à Nice en juin prochain ? Le poumon de notre planète est pourtant à bout de souffle.

Nous portons le deuil d'une planète vivable à léguer à nos enfants. Selon la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES), la destruction des habitats naturels, la surexploitation des ressources, la pollution, le réchauffement climatique mettent en péril les économies, les moyens de subsistance, la sécurité alimentaire et la santé des populations partout sur Terre. Il n'y a pas de planète B.

La protection de l'environnement doit cesser d'être le bouc émissaire d'un système de production agricole obnubilé par la croissance et le profit, qui asservit les paysans, trompe les citoyens et assassine les écosystèmes.

L'Europe a perdu près de 800 millions d'oiseaux en moins de 40 ans. Ne laissons pas nos campagnes s'estomper, se figer comme des cimetières. Chacun, à son échelle, a le pouvoir d'agir. Aujourd'hui nous portons le deuil mais nous conservons notre énergie, notre détermination à effacer le mépris, l'indifférence et l'ignorance.

La nature doit nous rassembler. Elle aspire à l'union et non la division. Vive les printemps qui chantent !

L'Office français de la biodiversité, l'agence publique de lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources, la Commission nationale de débat public, l'agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail et l'Agence bio